



LIBERTÉ, INDÉPENDANCE OU LA MORT.

GAZETTE ROYALE D'HAYTI,

Du 21 Août 1816, treizième année de l'indépendance.

L'Union fait la Force.

Du Cap-Henry, le 20 Août.

Dès l'instant que le peuple de la ville du Cap-Henry fut instruit que notre auguste et bien-aimé Souverain devait se rendre dans la capitale avec la Famille Royale, pour célébrer la fête de sa majesté la Reine, notre très-gracieuse Souveraine, il fit éclater sa joie par des transports d'allégresse, et dans son enthousiasme il se porta en foule sur les avenues de la ville par où LL. MM. devaient faire leur entrée : les routes furent aplanies et couvertes de feuillages ; des arcs de triomphe furent élevés au pont du Haut-du-Cap-Henry et au Cours de la Reine.

Depuis long-temps le peuple de la capitale soupirait du désir de posséder dans son sein LL. MM. : les grandes occupations militaires du Roi, dans l'intérieur du pays ne lui avaient point permis de les visiter plus souvent ; l'arrivée prochaine de LL. MM. ne pouvait donc pas manquer que d'occasionner la plus grande joie parmi les habitants de la capitale,

Pour donner une idée de l'entrée vraiment

trionphale de LL. MM. dans leur bonne ville du Cap-Henry, nous croyons faire plaisir de donner à nos lecteurs une relation de ce que nous avons pu recueillir dans cette mémorable journée et dans les jours suivans, qui se sont écoulés dans les fêtes et les plaisirs.

Le 14 au matin, les détachemens des différens corps de troupes de la maison militaire du Roi, qui devaient se rendre dans la capitale, s'ébranlèrent de leurs garnisons de la Citadelle Henry et des casernes du palais de Sans-Souci, et ils s'acheminèrent, dans la plus grande teue, dans l'ordre suivant :

Un détachement du corps de royale artillerie avec deux pièces de canon, commandé par S. Ex. M. le comte du Gros-Morne, maréchal de camp et major commandant dudit corps.

Un idem des gardes du corps commandé par M. le colonel baron d'Athis Richer, sous-lieutenant en 1^{er} de la première compagnie desdites gardes.

Un idem des cinq brigades des gardes haytiennes commandé par M. le chevalier de Néré, major en second desdites gardes.

Un idem des cinq brigades des chasseurs de la garde, commandé par S. Ex. le lieutenant général comte d'Ennery.

Ces quatre corps d'artillerie et d'infanterie de la maison militaire du Roi étaient sous les ordres immédiats de S. Ex. M. le comte de Valière, lieutenant général et commandant en second des gardes haytiennes.

A la suite de l'infanterie étaient les détachemens des trois corps des cheveu-légers du Roi, de la Reine et du Prince Royal, sous les ordres de S. Ex. M. le comte d'Ouanaminthe, lieutenant général, commandant lesdits corps.

Toutes ces troupes entrèrent dans l'après-midi du même jour, dans la capitale et dans la plus grande tenue.

LL MM. quittèrent le palais de Sans-Souci à trois heures de l'après-midi; elles étaient suivies d'une cour nombreuse et brillante; la marche était ouverte par un détachement des cheveu-légers, ensuite venaient les aides de camp du Roi portant l'étendard royal.

Les carrosses étaient rangés selon les préséances comme suit :

Le carrosse du Roi, attelé de huit chevaux; à la portière, de droite et de gauche, étaient M. le baron de Monpoint, grand écuyer, monseigneur le duc de Fort Royal, grand maréchal du palais; et à leurs côtés étaient sa grâce monseigneur le duc de l'Avancé, 1^{er} chambellan du Roi, major commandant les cheveu-légers du Roi, et M. le chevalier de David, premier écuyer du Roi.

Derrière la voiture du Roi, étaient monseigneur le ministre d'état, comte de Limonade, les secrétaires du Roi et autres officiers du Roi.

Le carrosse de la Reine, attelé de huit chevaux; à la portière, de droite et de gauche, étaient S. Ex. M. le comte du Terrier-Rouge, chevalier d'honneur de S. M., et monseigneur le duc de l'Artibonite, grand maréchal d'Hayti, major commandant les gardes du corps.

Le carrosse du Prince Royal, huit chevaux. Les Officiers de sa maison.

Le carrosse de S. A. R. Madame Première, huit chevaux.

Le carrosse de S. A. R. Madame Athénaïs, huit chevaux.

Le carrosse de S. A. R. madame la princesse Jean, dame d'honneur de Sa Majesté la Reine, six chevaux.

Le carrosse de S. A. R. madame la princesse Noële, dame d'atours de Sa Majesté la Reine, six chevaux.

Le carrosse de madame la comtesse d'Ouanaminthe, gouvernante de S. A. R. Madame Première, quatre chevaux.

Le carrosse de madame la comtesse du Terrier-Rouge, gouvernante de Madame Athénaïs, quatre chevaux.

Plusieurs voitures de la Cour.

Suivaient les carrosses des Dignitaires du Royaume, qui formaient une longue file de voitures, comme suit :

Le carrosse de madame la princesse du Limbé, six chevaux.

Les carrosses de mesdames les duchesses de Plaisance, de l'Artibonite, de l'Avancé, de la Marmelade, six chevaux.

Les carrosses de mesdames les comtesses de Valière, de Laxavon, d'Ennery, de Richeplaine, de Terre-Neuve, quatre chevaux.

Les carrosses de mesdames les baronnes de Sicard, de Ferrier, de Dupuy, de Charrier, de Vastey, quatre chevaux.

Une infinité de personnes de tout rang et de tout sexe suivaient le cortège en voitures et à cheval.

Arrivée à quelque distance du pont du Haut du Cap-Henry, S. M. fut saluée par S. A. R. monseigneur le prince Jean, grand amiral d'Hayti, qui était venu à sa rencontre, à la tête des officiers de la marine royale; S. A. R., après avoir présenté ses félicitations à Sa Majesté, prit son

rang, et les officiers de marine se joignirent au cortège. Au-delà du pont étaient M^{rs} les Négocians étrangers établis au Cap-Henry, qui étaient aussi venus à la rencontre de S. M., à cheval; aussitôt qu'ils eurent aperçu le Roi, ils mirent pied à terre, et se rangèrent des deux côtés de la route, et ils accueillirent Sa Majesté, à son passage, par les cris de huza, en agitant en l'air leurs chapeaux.

En face du pont, il avait été élevé un arc de triomphe, orné d'inscriptions, et un autre fermait la route du Limbé au Cap-Henry, et semblait inviter Leurs Majestés à prendre la route de la capitale.

A quelque distance de la Barrière Bouteille, Sa Majesté descendit de son carrosse, monta à cheval; aux barrières était sa grâce monseigneur le duc de la Marmelade, gouverneur de la capitale, avec les officiers de son état-major, qui reçut Sa Majesté, et le complimenta.

Le régiment du Roi bordait la route, et plus en avant était le régiment de la Reine.

Les forts et les batteries de la ville saluèrent LL. MM. de cent coups de canon; les bâtimens de guerre du Roi et du commerce étranger répétèrent le même salut.

Les habitans de la capitale, hommes, femmes, enfans, vieillards, étaient accourus à la rencontre de LL. MM., et s'étaient rangés de chaque côté du chemin, et faisaient retentir l'air des cris de vive le Roi, vive la Reine, vive le Prince Royal, vivent les Princesses Royales, vive la Famille Royale. Jamais on ne vit un pareil enthousiasme, la joie, le bonheur que ressentaient les habitans de la capitale, étaient peints sur leur physionomie.

Le Roi, en uniforme de ses cheveu-légers, monté sur un superbe cheval, richement caparaonné, saluait à chaque instant de la main et de son chapeau le peuple, qui ne pouvait contenir son allégresse, et qui la faisait éclater par des applaudissemens et des cris de joie.

A l'entrée de la ville était un arc de triomphe magnifique, élevé avec beaucoup d'élégance et de goût, décoré de guirlandes, et couvert d'inscriptions.

Sa grâce monseigneur le duc de l'Anse, archevêque d'Hayti, et grand aumônier du Roi, s'était placé sous l'arc avec le clergé de la capitale, pour recevoir Sa Majesté sous le dais; l'on y voyait aussi M^{rs} les Procureurs Généraux et Avocats du Roi, M^{rs} les Conseillers de la Cour souveraine de justice, et M^{rs} les Conseillers des Cours de la sénéchaussée et de l'amirauté; M^{rs} les Négocians du Cap-Henry, les Habitans et les Dames des plus notables de la ville s'étaient aussi rendus dans ce lieu pour recevoir Leurs Majestés.

Au passage de Leurs Majestés, sous l'arc de triomphe, l'archevêque eut l'honneur de leur présenter le dais, que Leurs Majestés refusèrent par modestie; elles traversèrent lentement la rue Espagnole, précédées du clergé et de M^{rs} les Officiers des finances et de justice, pour se rendre en leur palais.

La rue Espagnole et toutes les rues qui y aboutissent étaient obstruées par le peuple, qui faisait éclater son enthousiasme par des cris d'allégresse. La joie la plus douce brillait sur la physionomie de Leurs Majestés, qui témoignaient au peuple la satisfaction dont elles étaient pénétrées, par des signes de tête et de main, de la manière la plus gracieuse. C'est ainsi que Leurs Majestés furent accompagnées jusqu'en leur palais par les acclamations d'une foule immense.

Le peuple a manifesté dans cette circonstance combien il chérissait ses augustes Souverains, par les marques de son amour et de sa reconnaissance, qu'il a fait éclater par les transports de la plus vive allégresse.

Le soir la ville fut illuminée spontanément; il y eut un feu d'artifice et des bals dans les différens quartiers de la ville.

Une foule immense a couvert la place vis-à-vis du palais, dans la soirée et pendant la nuit; elle ne s'est écoulée que lorsque la nuit fut très-avancée.

L'entrée de Leurs Majestés dans leur capitale, est la plus magnifique qu'on ait jamais vue à Hayti. Cette longue rangée de superbes carrosses, richement harnachés, qui s'étendaient au loin, la beauté et les richesses des uniformes des troupes de toutes armes, le mouvement du peu-

ple, les cris d'allégresse, joints au bruit du canon, donnaient à cette pompe un air martial et guerrier, qui la rendait vraiment triomphante.

Dans cette mémorable journée l'œil de l'observateur a dû se reposer sur des objets bien satisfaisans ; les richesses, les variétés et l'élégance des costumes, la mise honnête et décente de toutes les classes de la société, qui annonçaient l'aisance et le bonheur, réjouissaient agréablement la vue. Mais les larmes venaient aux yeux et le cœur se dilatait d'attendrissement, en voyant le mouvement spontané du peuple qui, à l'approche de Leurs Majestés, faisait retentir l'air des cris de joie, d'amour et de reconnaissance, qui parlaient de la sincérité de leurs cœurs. O que nos augustes Souverains ont dû être pénétrés d'une douce joie, d'une satisfaction bien pure, en recevant tant de preuves de zèle, de fidélité et d'amour ! Les Souverains peuvent être trompés par les discours mensongers des courtisans ; mais la voix universelle du peuple ne trompe jamais, c'est celle de la vérité ; heureux, il manifeste sa joie, par des cris qui sont poussés par la reconnaissance ; malheureux, il garde le silence, signe expressif de sa douleur ! O vous, nos augustes Souverains, qui êtes la cause de notre joie et de notre allégresse ; vous avez été témoins de nos transports, vous pouvez juger de notre bonheur et comme vous êtes chéris ; soyez toujours nos anges tutélaires ; aimez, encouragez et protégez votre bon peuple, vous trouverez dans son dévouement, sa fidélité et sa reconnaissance, la récompense due à vos vertus ; car le plus grand favori et le meilleur ami des rois, c'est leur peuple.

Le 15 Août, l'anniversaire de la fête de S. M. la Reine, fut célébrée avec la plus grande pompe ; dès le matin, le bruit du canon annonça la solennité de cette fête.

A huit heures, M^{rs} les Dignitaires se rendirent au palais de Leurs Majestés pour leur rendre leurs hommages respectueux, et présenter à la Reine leurs félicitations à l'occasion de sa fête.

Lorsque M^{rs} les Dignitaires et leurs Epouses eurent été placés dans la salle du trône par les maîtres des cérémonies, selon l'ordre des préséances, un instant après, LL. MM. le Roi et la

Reine, le Prince Royal, les Princesses Royales et la Famille Royale, accompagnés des grands officiers de la couronne sont entrés, et furent accueillis par des applaudissemens et les cris de vive le Roi, vive la Reine, vive la Famille Royale, par M^{rs} les Dignitaires.

Alors M. le baron de Dessalines, organe des Dignitaires, s'est avancé très respectueusement et a adressé à la Reine le discours suivant :

M A D A M E ,

Il est glorieux et bien satisfaisant pour nous de partager l'allégresse qui anime cette capitale ; vous voyez les habitans, de tout sexe et de tout âge, s'empresser à l'envi de célébrer l'anniversaire de la fête de l'auguste Reine des haytiens.

A la vue de cette pompe, à la fois majestueuse et touchante, aux vœux et aux offrandes qui vous sont offerts par le concours unanime du peuple, permettez nous, Madame, d'y joindre les nôtres ; ils sont le juste tribut dû à vos vertus et aux qualités éminentes dont Votre Majesté est douée ; ils appartiennent au modèle des mères et des épouses.

Puissiez vous, aimable Reine, perpétuer le bonheur de votre auguste Epoux ; que ce héros trouve dans vos vertus la consolation de ses peines et un allégissement du fardeau inséparable du gouvernement ; que l'Etre Suprême verse sur vos jours précieux et sur votre intéressante Famille, ses ineffables faveurs.

Sa Majesté la Reine a répondu dans ces termes au discours des Dignitaires :

J'agréee, Messieurs, les félicitations et les vœux que vous venez de former à l'occasion de ma fête ; je suis on ne peut plus sensible aux marques d'attachemens que j'ai reçues du peuple du Cap-Henry, et des sentimens que vous venez de m'exprimer. Faire tout ce qui pourra être agréable à mon auguste Epoux et contribuer au bonheur du peuple haytien, sera toujours l'objet de mon unique étude et de ma plus vive sollicitude. Recevez, je vous prie, mes sincères remerciemens, et comptez sur mon entière reconnaissance.

La Suite au Numéro prochain.

Au Cap-Henry, chez P. Roux, imprimeur du Roi,